



SYNTHÈSE DU TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS données 2024

JUILLET 2026
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DÉCHETS ET ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

CENTRE-VALDELOIRE.FR



AVEC LA RÉGION
ET L'EUROPE,
Ça bouge en Centre-Val de Loire !



Cofinancé par
l'Union européenne



TRIDENT
SERVICE

1 SYNTHÈSE DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS EN RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE

L'année 2024 a permis d'établir des **améliorations en matière de gestion des déchets**, marquée par une augmentation des tonnages entrants dans les centres de tri de collecte sélective et des activités économiques, ainsi que dans les plateformes de compostage, les unités de maturation des mâchefers, les unités de méthanisation, les unités de préparation de CSR et les installations de co-incinération. Parallèlement, **une diminution des tonnages enfouis en ISDND et des déchets incinérés sans valorisation énergétique est observée.**

En 2024, les centres de tri de la région

Centre-Val de Loire ont trié **462 519 tonnes** de déchets dont :

- 304 873 tonnes sur les centres de tri des Collectes Sélectives
- 157 646 tonnes sur les centres de tri des Déchets Non Dangereux des Activités Économiques.

Par ailleurs, **509 655 tonnes de déchets non dangereux ont été enfouies et 603 543 tonnes incinérées.**

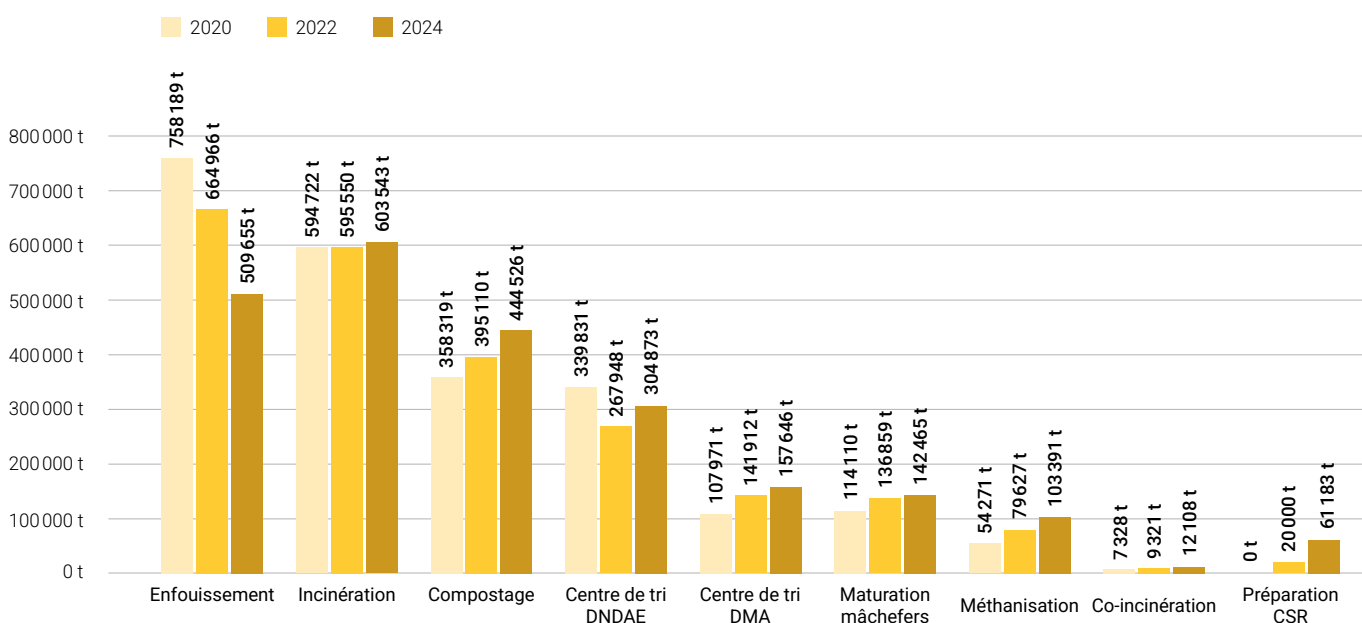
547 917 tonnes de déchets ont également été traitées sur les installations de compostage et méthanisation en vue d'une

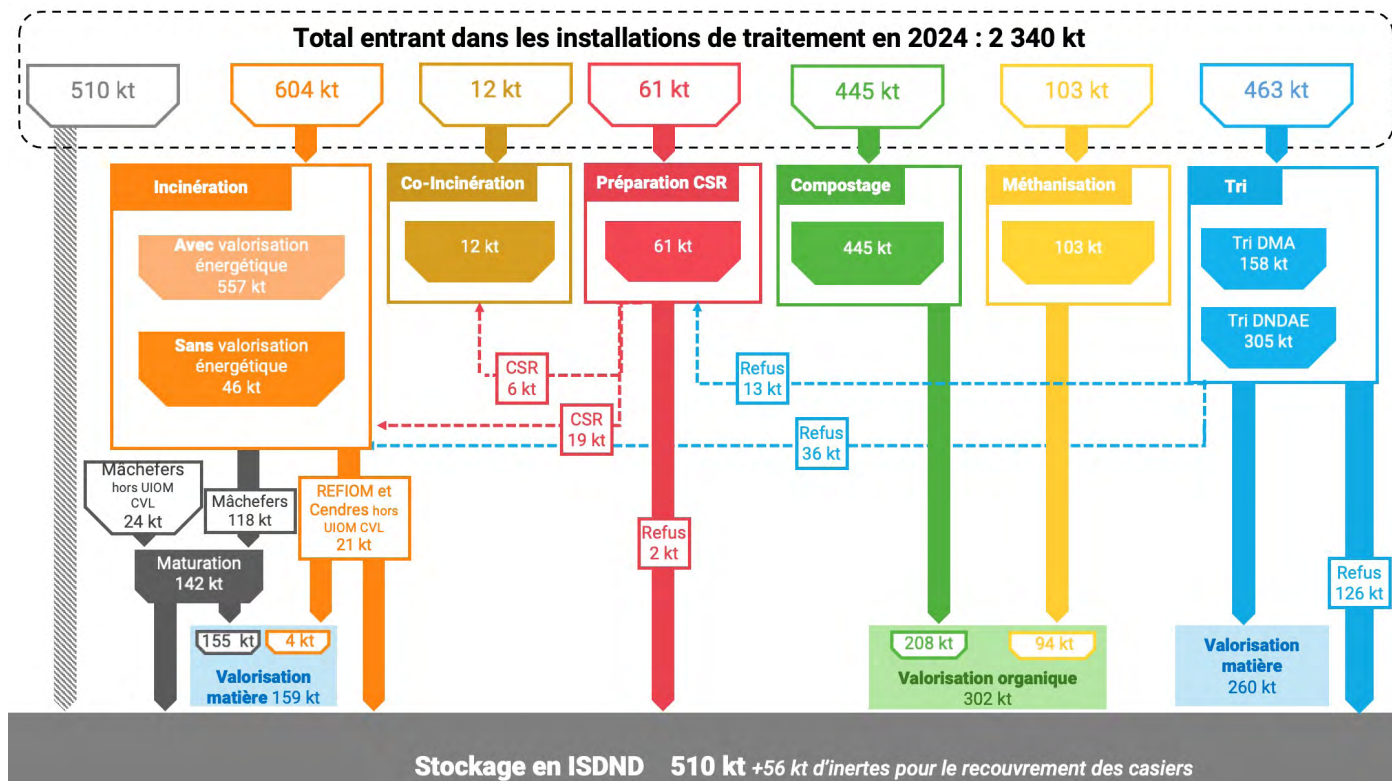
valorisation organique.

142 465 tonnes de mâchefers ont été traitées sur les plateformes de maturation de la région Centre-Val de Loire

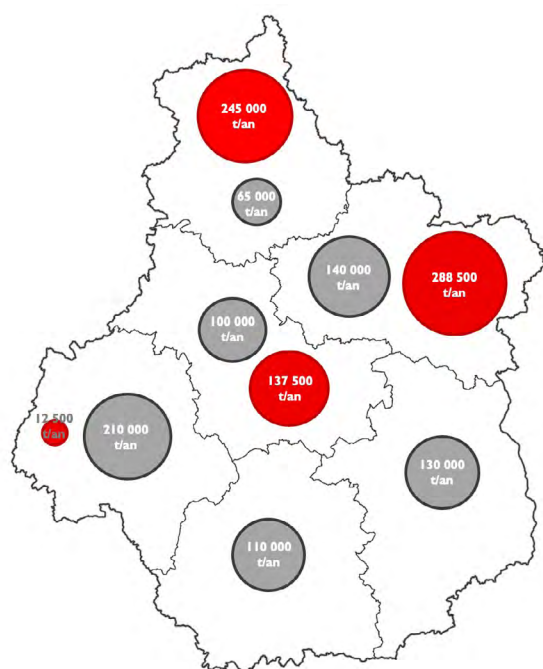
61 183 tonnes de Combustibles Solides de Récupération ont été préparés sur les installations de la région et **12 108 tonnes** de déchets dont du CSR ont été incinérés en usines de Co-Incineration dans la région.

Le schéma ci-dessous illustre la répartition des tonnages entrants selon les typologies d'installations, ainsi que les flux sortants associés et leurs filières de valorisation.





2 CAPACITÉS D'ENFOUISSEMENT ET D'INCINÉRATION



Tous les départements ne sont pas dotés des mêmes capacités d'enfouissement et d'incinération. En effet, dans l'Indre-et-Loire (37), deux ISDND sont en activité pour une capacité nominale globale de 210 000 tonnes en 2024 alors qu'en Eure-et-Loir il n'y a qu'une seule ISDND d'une capacité de 65 000 tonnes par an.

La différence de maillage dans les départements est encore plus importante pour les usines d'incinération que pour les ISDND. Il est important de noter que les départements du Cher (18) et de l'Indre (36) ne comptent aucune installation de ce type alors que le Loiret (45) en compte quatre.

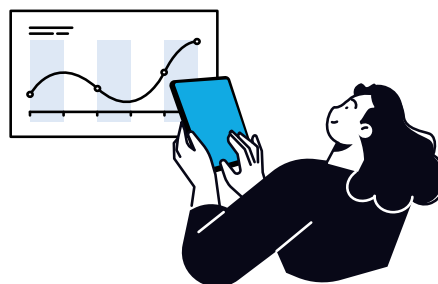
- Capacité annuelle d'incinération (en tonnes/an)
- Capacité annuelle d'enfouissement (en tonnes/an)

3 SYNTHÈSE DES INDICATEURS

Une synthèse des indicateurs pour chaque typologie d'installation (hors ISDND fermées et Usines de Co-Incineration) est présentée ci-après.

3.1 CENTRE DE TRI DMA

Un centre de tri des déchets ménagers et assimilés (DMA) est une installation qui reçoit les déchets issus de la collecte sélective (emballages, papiers...) des ménages et assimilés le cas échéant, afin de les séparer par matériau (plastique, carton, métal, verre...). Une fois triés, ces déchets sont conditionnés et orientés vers les filières de recyclage ou de valorisation adaptées.



Indicateurs	2020	2022	2024
Quantité de déchets triés	107 971 tonnes	141 912 tonnes	157 646 tonnes
Part de déchets provenant de la région Centre-Val de Loire	96,7%	91,8%	82,6%
Taux de refus global	27,7%	31,5%	29,5%
Part de refus orientés vers des solutions d'enfouissement	66,6%	56,3 %	33,0%
Part de refus orientés vers des solutions d'incinération (avec valorisation énergétique)	28,9%	29,2%	48,8%
Part de refus orientés vers des solutions de préparation de combustibles solides de récupération	/	14,6%	17,9%

3.2 CENTRE DE TRI DNDAE

Un centre de tri des DNDAE (déchets non dangereux des activités économiques) est une installation qui reçoit les déchets produits par les entreprises (commerce, artisanat, industrie légère...), hors déchets dangereux, afin de les trier par matériau (bois, carton, plastique, métal...).

Ces déchets sont ensuite séparés, conditionnés et orientés vers des filières de recyclage, de valorisation ou de traitement adaptées.

Indicateurs	2020	2022	2024
Quantité de déchets triés	339 831 tonnes	267 948 tonnes	304 873 tonnes
Part de déchets provenant des entreprises	82,6%	77,5%	81,1%
Part des flux sortants orientés vers des solutions de valorisation matière	49,6%	48,9%	50,3%
Taux de refus global	47,0%	47,5%	50,6%
Part de refus orientés vers des solutions d'enfouissement	85,2%	68,9%	74,2%
Part de refus orientés vers des solutions d'incinération	14,8%	14,4%	8,6%

3.3 PLATEFORMES DE COMPOSTAGE

Les plateformes de compostage sont des installations de traitement biologique qui transforment les déchets organiques (déchets verts, biodéchets, résidus alimentaires...) en compost.

Indicateurs	2020	2022	2024
Nombre de plateformes de compostage	32	34	34
Quantité de déchets compostés	358 319 tonnes	395 110 tonnes	444 526 tonnes
Quantité de biodéchets des ménages compostés	/	/	1 648 tonnes
Quantité de déchets verts compostés	225 387 tonnes	238 269 tonnes	275 730 tonnes
Quantité de compost produit	171 292 tonnes	192 122 tonnes	181 897 tonnes

3.4 UNITÉS DE MÉTHANISATION

Les unités de méthanisation sont des installations qui valorisent les déchets organiques, principalement les déchets alimentaires, les déchets verts et les boues d'épuration des collectivités, en produisant du biogaz (énergie) et un digestat utilisé comme amendement agricole.

Indicateurs	2020	2022	2024
Nombre d'unités de méthanisation (traitant des déchets ménagers)	3	5	6
Quantité de déchets méthanisés (5 installations)	54 271 tonnes	79 627 tonnes	103 391 tonnes
Quantité de déchets provenant des collectivités et ménages	520 tonnes	3 149 tonnes	321 tonnes
Quantité de digestat produit	40 692 tonnes	72 340 tonnes	93 678 tonnes
Quantité de biogaz valorisé	5 580 576 m ³	5 195 861 m ³	11 239 633 m ³

3.5 INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX (ISDND) EN ACTIVITÉ

Les Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) sont des sites autorisés de traitement ultime des déchets. Elles accueillent les déchets non dangereux qui ne peuvent plus être valorisés ou recyclés, notamment les résidus issus des opérations de tri et de traitement. Ces installations assurent leur stockage dans des conditions contrôlées.



Indicateurs	2020	2022	2024
Quantité de déchets enfouis	758 189 tonnes	664 996 tonnes	509 655 tonnes
Part des déchets provenant des entreprises	12,2%	4,3%	4,9%
Part des déchets provenant des collectivités et ménages	49,1%	50,1%	53,1%
Part des déchets provenant des installations de traitement de déchets	38,7%	45,6%	42,1%
Part de déchets provenant d'autres régions	20,4%	18,5%	11,6%

3.6 USINES D'INCINÉRATION DE DÉCHETS NON DANGEREUX

Les usines d'incinération des déchets non dangereux (UIDND), incluant les usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM) et les unités de valorisation énergétique (UVE), sont des installations de traitement des déchets non recyclables qui utilisent la combustion pour réduire leur volume et en récupérer l'énergie.

Indicateurs	2020	2022	2024
Quantité de déchets incinérés	594 752 tonnes	595 550 tonnes	603 543 tonnes
Part d'OMR dans les déchets incinérés	75,7%	82,4%	80,7%
Part de déchets provenant de la région Centre-Val de Loire	76%	73,7%	81,4%
Part des déchets provenant des collectivités et ménages	80,1%	83,5%	83,9%
Part des déchets provenant des entreprises	17,2%	11,5%	8,0%
Part des déchets provenant de services d'élimination ou de valorisation des déchets	1,5%	4,0%	7,3%
Part des déchets provenant du secteur de la santé	1,2%	1,0%	0,8%
Nombre d'incinérateurs présentant une performance énergétique supérieure à 65% ou 60%	5	5	6
Nombre d'incinérateurs présentant une performance énergétique inférieure à 65% ou 60%	4	4	3

3.7 PLATEFORMES DE MATURATION DE MÂCHEFERS

Les plateformes de maturation de mâchefers sont des installations où les résidus issus de l'incinération des déchets sont stockés et traités afin de les stabiliser et de récupérer les matériaux valorisables, notamment les métaux.

Indicateurs	2020	2022	2024
Quantité de mâchefers traités	114 110 tonnes	136 859 tonnes	142 465 tonnes
Part de mâchefers provenant d'autres régions	1,7%	17,5%	16,9%
Part de mâchefers valorisables orientés vers des filières de valorisation	100%	100%	100%

3.8 LES UNITÉS DE PRÉPARATION DE COMBUSTIBLES SOLIDES DE RÉCUPÉRATION (CSR)

Les unités de préparation de Combustibles Solides de Récupération (CSR) sont des installations qui transforment des déchets non recyclables en un combustible homogène et normé. Ce combustible est ensuite utilisé en substitution des énergies fossiles dans des installations industrielles ou de production d'énergie.



Indicateurs	2022	2024
Quantité de déchets traités	20 000 tonnes	61 183 tonnes
Quantité de CSR produits	70,0%	94,3%
Quantité de refus produits	30,0%	5,5%
Quantité de métaux ferreux et non ferreux produits	/	0,2%

CENTRE-VALDELOIRE.FR



AVEC LA RÉGION
ET L'EUROPE,
Ça bouge en Centre-Val de Loire !



Cofinancé par
l'Union européenne



TRIDENT
SERVICE